

1 an avant	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance et choix des PARCOURS, lieu des ravitaillements. - Inscription de la randonnée au CALENDRIER OFFICIEL par l'intermédiaire du CoDép (avant le mois de septembre de l'année qui précède). Indiquer les distances des parcours, le montant des engagements, les horaires.
5 à 6 semaines avant	<ul style="list-style-type: none"> - Taper et tirer les CARTES DE ROUTE - Déclaration à la PREFECTURE (imprimé sur le site du CoDép) - VTT : Demande d'autorisation à l'O.N.F. (idem) - VTT : Lettre aux présidents des SOCIETES DE CHASSE concernées sous couvert du Maire.
1 mois avant	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre(s) d'INVITATION (Maire,) - DEMANDE D'AUTORISATION aux maires des Communes qui ont un ravitaillement. - Prévoir pour les RAVITAILLEMENTS les achats, les quantités, ... - Prévoir les RECOMPENSES
2 à 3 semaines avant	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir la PARTIE ADMINISTRATIVE : fiches d'inscriptions (individuelles, tableaux récapitulatifs), cartes de route... - REUNION D'ORGANISATION : <ul style="list-style-type: none"> - fléchage - organisation des inscriptions - ravitaillements - sécurité - Envoi des LETTRES D'INVITATION aux clubs.
1 semaine avant	<ul style="list-style-type: none"> - Communiqué pour la PRESSE + inviter le correspondant local. - Prévoir le MATERIEL pour le fléchage.
la veille	FLECHAGE
LE JOUR de la RANDO	<p>TÂCHES DES ORGANISATEURS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil (x personnes) - Inscription des participants (x personnes) - Tenue des ravitaillements (x personnes par ravitaillement) - Sécurité : équipe d'intervention (x personnes) - Service café (x personnes)
tout de suite après	<ul style="list-style-type: none"> - Débaliser - Compléter l'imprimé TROPHEE DEPARTEMENTAL - Compléter l'imprimé CHALLENGE DE LIGUE - Lettres éventuelles de REMERCIEMENTS - Faire le point des RAVITAILLEMENTS
plus tard	<ul style="list-style-type: none"> - REUNION-BILAN : <ul style="list-style-type: none"> - noter les améliorations pour l'année suivante, les incidents, les oublis, les problèmes matériels - faire le point des ravitaillements (quantités...)